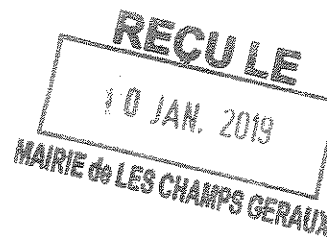




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES COTES D'ARMOR

Préfecture
Direction des Libertés Publiques
Bureau des Élections, et de
l'Administration Générale



ARRETE

portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département des Côtes d'Armor

Le Préfet des Côtes d'Armor

VU le code électoral et notamment les articles L.19 et R.7 et R.11;

VU le décret du 4 novembre 2016 portant nomination de M Yves Le Breton en qualité de préfet du département des Côtes d'Armor ;

VU les propositions des maires des communes concernées ;

VU les désignations des représentants des tribunaux de grande instance de Saint-Brieuc et Saint-Malo ;

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture des Côtes d'Armor ;

A R R E T E

Article 1^{er} : Sont désignés, jusqu'au renouvellement général des conseils municipaux en 2020, membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans les tableaux annexés ci-après ;

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes (3, contour de la Motte – 35044 RENNES CEDEX ou via le site www.telerecours.fr) ;

Article 3 : La secrétaire générale de la préfecture des Côtes d'Armor et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Côtes d'Armor, affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune s'il existe.

Fait à Saint-Brieuc, le 10 JAN. 2019

le Préfet,
pour le Préfet et par délégation
la Secrétaire Générale,


Béatrice OBARA

Annexe 1 à l'arrêté préfectoral portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales.

Communes de moins de 1000 habitants , communes de 1000 habitants et plus et communes nouvelles composées selon l'article L.19 VII

		Elu	Délégué administration	Délégué TGI
Trébédan	1	Alain HAMONIAUX	Françoise JAGUIN	Alain GENETAY
Trébrivan	2	Erwann HENRY	Claire-Anne LE GALL	Tanguy LAMANDE
Trébry	4	Stéphane KERPHÉRIQUE	Didier CARLO	Joëlle GUÉRIN
Trédaniel	4	Samuel MARQUER	Hubert BUISADAN	Maryvonne PLESTAN
Trédias	4	Christian RENOUEVEL	Ariette DESCHAMPS	Catherine TIENGOU
Tréduder	3	Jean-Pierre TANGUY	Olivier LE BOLC'H	Jocelyne MOREAU
Treffrin	2	Myriam MONTALVO	Annie TREUSSARD	Loïc VESSIER
Tréfumel	1	Marie-Laure SAUDRAIS	Augustin PAULET	Hervé BERNARD
Tréglamus	2	Edithe GOATER	Roger PRIGENT	André HERVÉ
Trégomeur	2	Nicolas LE GONIDEC	Marie-Annick GAUFFNY	Yvon REMOND
Trégonneau	2	Denis CARADEC	Pascal LE DU	Valérie STEUNOU
Trégrom	3	Danielle LE BOULANGER	Michel LANCIEU	Yves MOYSAN
Tréguidel	2	Marie-Reine JÉGOU	Christian REBOUR	Jean-Yves GOASCOGNE
Trémargat	2	Nadine HAMON	Nolwenn LE BOEDIC	Malo COMBES
Trémeil	3	Julie MAGOAROU	Josette LE MAT	Yvonne PESON
Trémereuc	1	Pascal LE GAILLARD	Marie-Paule CHABILAND	Nicole HÉNON
Tréméur	4	Pierrick NOËL	Claude BOISBOUVIER	Maryvonne BOUVIER
Tréméven	2	Liliane VERMEY	Yolande MENGUY	André TURBAN
Tréogan	2	Erwan SCELO	Christian PERROT	Yolande BRIAND
Tressignaux	2	Béatrice BRUNEEL	André LE BOËTTE	Pierre LE MEZEC
Tréveneuc	4	Marie-Gabrielle ROLLAND	Jean-Paul LE DU	Jean-Claude CHAUVIN
Trévère	2	Sophie LE BERRE	Stéphane GEFFROY	Katell LEGER
Trévron	1	Sébastien LEBRETON	Edith MAINGUY	Céline BEZARD
Trézény	3	Yves PEUROU	Jean-François LE FLOCH	Jean TURPIN
Troguéry	3	Claire BLOAS	Serge TROGOFF	Pierre LE BOULC'H
La Vicomté-sur-Rance	1	Gisèle LOURADOUR-DURAND	Pierre TRICHET	Noëlle BONNIER
Le Vieux-Bourg	4	Fabrice VINCENT	Yvon BOSCHER	Paul LE VACON
Yvias	2	Géraud OUTIN	Joseph LE PEUCH	Guy LE GONIDEC
Communes + 1000 habitants	Ardt	commissions de contrôle de plus de 1000 habitants composées selon l'article L.19 VII		
Bourseul	1	Michel LEFEUVRE	Sophie BRIEND	Thérèse LEMAITRE
Brusvily	1	Marie-Claire DOUENAT	Claudine DELACOURT	Franck VOURIOT
Caulnes	1	Marie-Paule GUILLEMOT	Marie-Thérèse JOUVANTE	Marguerite CHAPELLE
Les Champs-Géraux	1	Alain BUSNEL	Sylvie GILBERT	Joël RENAULT
Coëtmeux	4	Marie-Ange LE MEE	Agnès RIO	Claude ROUXEL
Corseul	1	Anette VEILLARD	Jeannick RENAULT	Joëlle ROUILLÉ
Créhen	1	Gilbert BIARD	Philippe BEAUREPAIRE	Alain SAEZ
Hénansal	4	Jean-Luc BESNOUX	Jean-Claude GUINARD	Marie-Denise COUTAUD
Landéhen	4	Marie-Hélène MAXIMEN	Joseph TRAVERT	Soizic RONDEL
Lanfains	4	Georges NICOLAS	André LENOUEVEL	Viviane JAFFROT
Languean	1	Loïc BOUVIER	Monique GUIHARD-LEFEUVRE	Philippe LEMOINE
Lanrodec	2	Estelle THORAVAL-GRONFIE	Yvon LE ROUX	Annie BAHIER
Lantic	4	Daniel SANTIÉ	Nadine JÉRON	Marie MOTTAIS
Louannec	3	Eric RENAUD	Jacques MAZEAS	Jean-Claude BIZEUL
Matignon	1	Michel TROTEL	Bruno BERTEL	Maryse MARQUER
La Méaugon	4	Jean BUARD	Jean-Marie LE LIÈGE	Guy LOURDAIS
Minihy-Tréguier	3	Sébastien LE RESTIF	Hervé SALUN	Yves CAPITAINE
Plaine-Haute	4	Michel BOSCHER	Marie-Christine BEAUREPAIRE	Marie-Hélène SAVIN
Plaintel	4	Christiane HEYDON	Ivan DIEULESAINT	Daniel ALLAIRE
Pléguen	2	Noëlle COLLIN	Paul SALLIOU	Nelly LUCAS
Fréhel	1	Jacques GIRARD	Roland DELASALLE	Daniel BUCHON
Pleslin-Trigavou	1	Viviane PICOUAYS	Geneviève BUSNEL	Marie-Jeanne SAMSON
Pleubian	3	Guy MENGUY	Edouard COATANOAN	Anne SADOU
Pleumeur-Gautier	3	Jean-Claude CHAVANNE	Véronique COATANROC'H	Renée PLUSQUELLEC
Plouasne	1	Yves BAZY	Marie-France DENOUAL	Alphonse GAUDIN
Plougrescant	3	Gérard PONGERARD	Elisabeth RANNOU	Jeanie MINDU